

COMMUNE
De
LES ASPRES

Envoyé en préfecture le 26/01/2024

Reçu en préfecture le 26/01/2024

Publié le

ID : 061-216104224-20240116-2024001-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal
De la commune de LES ASPRES

NOMBRE DE MEMBRES

Du 16 Janvier 2024

En EXERCICE	15
PRESENTS	10
VOTANTS	13

L'an deux mil vingt-quatre, le seize janvier, à vingt heures et trente minutes,

Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame PRIEUR Delphine, Maire, en session ordinaire.

DATE DE LA
CONVOCAION

16 janvier 2024

Etaient présents : Mmes. PRIEUR, SCHNEIDER, DOLLION, PARMENTIER, MM., JOUAUX, LEMAITRE, BITTARD, PRESSART, Mme GOUVERNEUR, Mr GUERREE.

OBJET

Absents excusés : M NION, Mme LEONARD, Mme JUNIET, M HERENT, M AGIN

2024/001

Pouvoir : Mme JUNIET à Mme SCHNEIDER, M HERENT à Mme PRIEUR, M AGIN à M JOUAUX

RLPI

Secrétaire de séance : Mme DOLLION

RLPI

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de RLPI arrêté par la Communauté de Communes des Pays de l'Aigle au Conseil Communautaire en date du 19 octobre 2023.

le 26 Janvier 2024

et publication

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

du 26 Janvier 2024

Le Maire, Delphine PRIEUR

